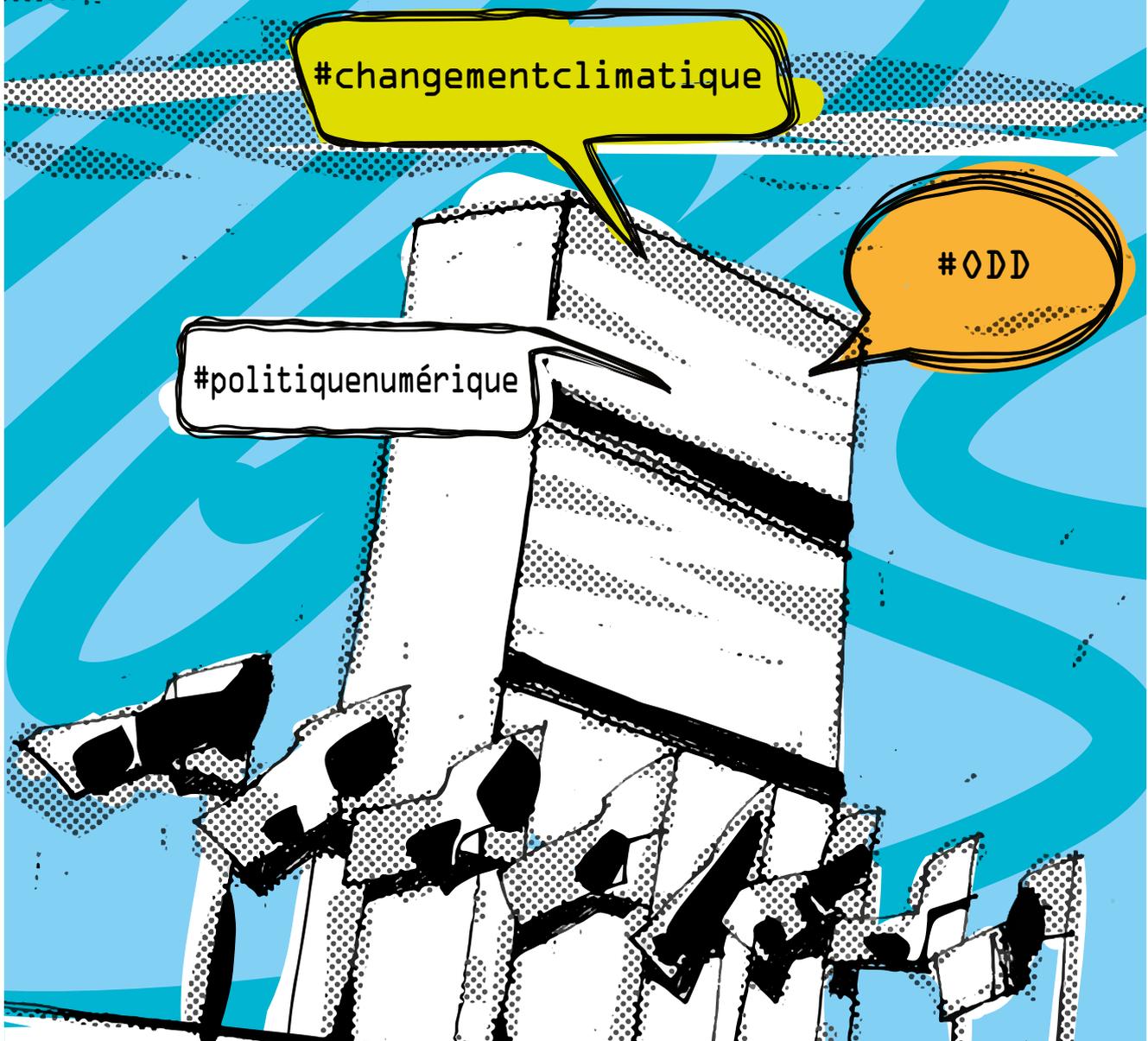


Assemblée générale de l'ONU : les dirigeants du monde prennent position



TENDANCES EN SEPTEMBRE

De nouvelles règles sont adoptées sur les travailleurs de la *gig economy*; la Libra est confrontée à des oppositions; et les programmes d'identité numériques prennent leur envol.

[Plus en pages 2-3](#)

FOCUS: AFFAIRES ANTITRUST

Les grandes entreprises technologiques font l'objet d'une attention particulière, alors que les autorités de la concurrence enquêtent sur leur position dominante sur les marchés.

[Plus en pages 6-7](#)

ANALYSE DES DONNEES: AGNU74

Lors des débats de l'Assemblée Générale des Nations-Unis, les dirigeants du monde ont mentionné les questions technologiques, mais les réflexions de fond ont largement manqué.

[Plus en pages 8-9](#)

A VENIR: EVENEMENTS MONDIAUX

Le Global Forum on Cyber Expertise et Forum Public de l'OMC seront parmi les événements à suivre en Octobre.

[Plus en page 11](#)

Les principales tendances de politiques numériques en septembre

Chaque mois, nous analysons des centaines de développements pour identifier des tendances de politiques numériques, et les tendances à venir. Voici les principales tendances du mois.

1. Le futur du travail : des règles contradictoires pour les travailleurs des plateformes

Au cours des dernières années, la croissance de l'économie du partage a suscité de nombreux débats, en raison de son modèle économique sans précédent. Une question, en lien avec les services de courses comme Uber et Lyft, réapparaît régulièrement à l'agenda : Leurs conducteurs doivent-ils être considérés comme des employés ou des contractants ? Ce débat a pris une nouvelle dimension aux Etats-Unis au cours du mois de septembre, après que l'Etat de Californie ait adopté la Assembly Bill 5 (A.B. 5).

Cette loi codifie un arrêt de 2018 de la Cour Suprême californienne, qui appliquait le fameux test ABC pour déterminer si les travailleurs de la « *gig economy* » pouvaient être considérés comme des contractants indépendants.

Qu'est-ce que dit cette nouvelle loi ? Un travailleur est considéré comme un employé par défaut, sauf si l'entité qui le recrute respecte trois conditions de façon simultanée : (a) la personne est libre du contrôle et de la direction de son employeur par rapport à ses performances au travail ; (b) la personne réalise une tâche qui est en dehors des activités normales de l'entreprise ; (c) la personne travaille habituellement pour d'autres entreprises, ou de façon indépendante, dans des activités de la même nature.

Cette nouvelle loi présente donc de nouveaux défis pour les entreprises de partage de courses, qui s'y sont opposées sans surprise. Si le test ABC n'est pas positif, alors les conducteurs doivent bénéficier d'un certain nombre de droits, notamment un salaire minimum, des congés payés, et des congés maladie. Cela engendrerait des nouveaux coûts pour les entreprises (jusqu'à plus de 30%), qui les repercuteraient sur les prix payés par les clients.

Les implications pour les conducteurs sont doubles. D'une part, cette nouvelle loi limiterait la capacité des conducteurs à travailler de façon indépendante. D'après Uber, il y a une demande claire pour du travail flexible, et les plateformes du numérique offrent aux travailleurs de nouvelles opportunités pour gagner des revenus. D'autres part, cette loi est une bonne nouvelle pour les conducteurs qui ont protesté par rapport à leurs droits limités, et qui ont exigé d'être considérés comme des employés.

Cette loi entrera en application le 1er janvier 2020. Mais Uber n'entend pas appliquer automatiquement la

reclassification de ses conducteurs en employés en Californie. Uber avance que ses conducteurs passeront le test ABC. L'entreprise est également prête à contester devant les tribunaux toute contestation judiciaire liée au statut de ses travailleurs.

Le débat entre « employé ou contractant » existe ailleurs qu'en Californie. Au Brésil – qui est le deuxième plus grand marché d'Uber après les Etats-Unis – la Cour de justice supérieure a statué que les conducteurs sont des contractants indépendants, car ils ont des heures de travail flexibles, et la liberté de gérer leurs courses. Cette décision est une victoire pour les entreprises de partage de courses, leur permettant de conserver la situation de status quo.

La nouvelle loi californienne et l'arrêt de la Cour brésilienne s'ajoutent à la mosaïque de différentes règles en ce qui concerne le statut des travailleurs de la *gig economy*. Désormais, les conducteurs d'une même entreprise pourront être traités de façon différente en fonction de là où ils sont basés. Cela pourrait introduire des incertitudes juridiques aussi bien pour l'entreprise que pour les conducteurs.

2. Une menace pour les consommateurs ? La Libra fait face aux critiques

Au cours du dernier mois, la Libra, la monnaie virtuelle de Facebook, a suscité l'opposition croissante des autorités publiques. Ces dernières s'inquiètent des risques que représente cette monnaie pour les consommateurs et des défis pour la souveraineté monétaire et la stabilité financière des pays.

Par exemple, la France s'inquiète que la Libra puisse menacer la souveraineté de l'euro et d'autres monnaies. Selon le ministre des finances Bruno Le Maire, le pays entend stopper le développement de la Libra en Europe.

Les préoccupations de la France sont partagées par l'Allemagne, comme en témoigne la déclaration conjointe de Le Maire et du ministre allemand des finances Olaf Scholz. Les monnaies virtuelles peuvent créer des risques sérieux pour les consommateurs, pour la stabilité financière, et même pour la souveraineté financière des Etats européens, selon les deux ministres. « La France et l'Allemagne considèrent que le projet Libra [...] ne parvient pas à convaincre que ces risques seront suffisamment pris en compte. » De façon alternative, ils encouragent « les banques centrales européennes à accélérer les travaux au sujet d'une possible monnaie virtuelle publique. »

Dans ce que le *Financial Times* a décrit comme la première rencontre majeure entre les fondateurs de la Libra et des

décideurs politiques, depuis l'annonce de la création de cette monnaie, la Libra Association a répondu à des questions durant une réunion de la Banque des règlements internationaux (BRI) en septembre, à laquelle participaient 26 représentants de banques centrales. Dans le communiqué de presse faisant suite à la réunion, Benoît Coeuré, qui préside le comité sur les paiements et l'infrastructure de marché de la BRI, a indiqué que la barre pour l'approbation réglementaire sera élevée, en raison du fait que les *stablecoins* posent des risques sérieux pour les politiques publiques. Les *stablecoins* sont des monnaies virtuelles soutenues par d'autres actifs ou monnaies, et donc stables en termes de prix.

Face à une surveillance accrue, la Libra Association a semblé s'engager à travailler avec les autorités pour parvenir à une mise en œuvre centrée sur les consommateurs, transparente et sûre. L'association a aussi accueilli favorablement des réunions ou auditions, dans la mesure où ils permettraient d'orienter la direction dans laquelle les nouveaux cadres réglementaires pour les monnaies virtuelles se développeront.

Quelle est donc la prochaine étape ? Alors que de plus en plus d'institutions financières explorent les implications de la Libra, son futur reste incertain. Le rapport du groupe de travail du G7 sur les *stablecoins* qui est attendu pour mi-Octobre pourrait offrir des perspectives intéressantes pour la Libra.

3. De nouveaux programmes d'identité virtuelle annoncés

A travers le monde, de nombreux programmes d'identité virtuelle se développent. Ces récents développements ont attiré notre attention.

Les autorités malaysiennes travaillent sur un système national d'identité virtuelle qui permettrait aux citoyens d'utiliser un système unique d'identité numérique pour accéder des services en ligne et réaliser leurs transactions de façon sûre et simple. Singapour développe également un programme national d'identité virtuelle : les citoyens et résidents se verront remettre des identités numériques mobiles sécurisées, pouvant être utilisées pour des transactions dans les secteurs privé et public, pour l'identification, l'autorisation, la signature et des objectifs similaires.

En Irlande, la ville de Dublin prépare une initiative d'identité numérique qui pourrait faciliter l'accès des citoyens à certains services publics et privés. Les autorités en Catalogne mettent également en œuvre un projet décentralisé d'identité numérique, basé sur l'application IdentiCAT qui a recours à la technologie blockchain.

La plupart des programmes existants ou à venir consiste en des applications mobiles, reflétant l'accent mis sur l'accessibilité et la mobilité, tout en capitalisant sur le fait que les téléphones portables avec accès aux données sont de plus en plus populaires. De nombreux programmes utilisent également la technologie blockchain, démontrant les nombreuses applications possibles de cette technologie.

Mais au-delà des retombées positives de ces outils, les programmes d'identité numérique ont un autre point commun. Comme ils nécessitent tous de collecter et traiter des données personnelles, ils doivent garantir des garde-fous suffisants pour la sécurité des données et la vie privée.

On peut attendre de nombreux développements dans le domaine des systèmes d'identité numérique au cours des prochains mois, alors que de nouveaux programmes sont lancés ou en cours de lancement. Si les considérations en termes de vie privée et sécurité sont suffisamment prises en compte, ces programmes tiendront leurs promesses. Ils peuvent permettre plus d'interconnexion, faciliter l'inclusion financière, et contribuer à réaliser le principal objectif derrière les Objectifs du développement durable (ODD) : « ne laisser personne de côté ».



Développements politiques numériques en septembre

Avec tant de développements chaque semaine, l'environnement politique est rempli de nouvelles initiatives, d'évolutions réglementaires, de nouvelles décisions de justice, et de changements géopolitiques.

A travers l'observatoire *Digital Watch*, nous décodons, contextualisons, et analysons ces développements, dans un format simple. Le baromètre du mois suit et compare ces développements afin de distinguer des tendances et la présence de nouveaux sujets à l'agenda par rapport au mois précédent. Ce baromètre les résume, mais n'hésitez pas à cliquer sur les icônes en bleu pour en apprendre plus, ou visiter la section Updates de l'observatoire. [🔗](#)



En progression

Architecture globale de la gouvernance de l'Internet

Les chefs d'Etats se sont réunis à New York lors du grand débat de la 74ème session de l'Assemblée générale des Nations-Unies. La technologie a fait partie des sujets les plus mentionnés. Ses bénéfices ont été salués, alors que de nouveaux défis ont été soulevés. *Plus en pages 8-9.* [🔗](#)



Neutre

Développement durable

Selon le rapport Digital Skills Insights de l'Union Internationale des Télécommunications (UIT) pour l'année 2019, le renforcement de capacités est essentiel pour réaliser les ODD. [🔗](#)

L'agenda du e-commerce pour l'Afrique, publié par le International Trade Centre et le Forum économique mondial, a noté que le e-commerce pouvait devenir une force motrice pour le développement durable en Afrique. [🔗](#)

Le rapport sur l'économie numérique 2019 publié par la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) a attiré l'attention sur l'accroissement de la fracture numérique, qui menacerait d'isoler un peu plus les pays en voie de développement. [🔗](#)



En progression

Sécurité

Le groupe de travail ouvert sur les développements dans le domaine des TIC dans le contexte de la sécurité internationale a tenu sa première session. *Lisez nos rapports des réunions.* [🔗](#)

Une attaque majeure par déni de service distribué (DDos) a touché Wikipedia, rendant la plateforme inaccessible dans de nombreuses régions du monde. [🔗](#) Une fuite de données très importante a exposé les données personnelles de 20 millions d'Equatoriens. [🔗](#) Microsoft a mis en ligne un patch d'urgence pour répondre aux vulnérabilités critiques d'Internet Explorer. [🔗](#)

Un sondage conduit par le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) dans 30 pays indique qu'un enfant sur trois a été victime de cyberharcèlement. [🔗](#)



En progression

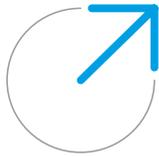
E-commerce et économie numérique

Selon le commissaire européen à la concurrence, l'UE pourrait devoir adopter de nouvelles règles pour contrôler la collecte et l'utilisation de données par les entreprises de l'Internet. [🔗](#)

Aux Etats-Unis, une coalition bipartisane de procureurs a lancé une enquête concernant le comportement possiblement anti-concurrentiel de Google. [🔗](#) Une Cour française a imposé une amende de 4 millions d'euros à Amazon concernant les clauses contractuelles abusives pour ses détaillants. [🔗](#) Google a accepté un arrangement de près d'un milliard d'euros avec les autorités fiscales françaises. [🔗](#)

La monnaie virtuelle de Facebook, la Libra, fait l'objet de l'opposition d'institutions financières, notamment en France [🔗](#) et en Allemagne. [🔗](#)

La Californie a adopté une nouvelle législation donnant plus de droits aux travailleurs des plateformes. [🔗](#) La Cour de justice supérieure du Brésil a statué que les conducteurs d'Uber sont des contractants indépendants. [🔗](#)



En progression

Droits numériques

La Federal Trade Commission (FTC) américaine a donné une amende à Youtube pour avoir violé les droits à la vie privée de ses jeunes utilisateurs. [Le Privacy Shield a fait l'objet de son troisième examen annuel.](#)

Dans une lettre ouverte au Congrès américain, les dirigeants de plus de 50 entreprises technologiques ont appelé à l'adoption d'une réglementation fédérale sur la protection des données.

Le Bangladesh a ordonné les entreprises télécom de bloquer l'accès au réseau de téléphonie mobile dans les camps Rohingyas.



Neutre

Questions juridiques

Dans une affaire opposant la France et Google, la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) a statué que le droit à l'oubli de l'UE ne s'appliquait pas au niveau mondial. [L'avocat général de la Cour a estimé que le droit d'auteur persistait suite à la revente de e-books.](#)

Les litiges concernant la propriété intellectuelle sur Internet ont représenté 80% des affaires de la Cour de l'Internet de Pékin, un an après sa création.



Neutre

Infrastructure

La Chine a commencé à développer des standards 5G pour les hôpitaux et les institutions médicales.

La Biélorussie a adopté de nouvelles règles rendant obligatoire pour les fournisseurs d'accès à Internet d'accepter les protocoles IPv6.

L'Internet Corporation for Assigned Names and Numbers (ICANN) a installé une instance de serveur racine en Chine.



En baisse

Neutralité du net

Le régulateur australien du réseau de haut-débit a abandonné son projet de taxer les services de streaming vidéo par rapport aux autres trafics.



Neutre

Nouvelles technologies (AI, Internet des objets...)

Au moins 75 pays utilisent l'IA pour des motifs de surveillance selon un nouveau rapport. [La Chine a pour projet d'obliger les services en ligne à s'assurer que leurs algorithmes promeuvent des valeurs *mainstream*.](#) [L'armée de l'air américaine a publié sa stratégie pour l'IA.](#)

Une Cour britannique a statué sur l'utilisation de technologie de reconnaissance faciale automatique par la police est légale. [L'autorité marocaine de protection des données a annoncé un moratorium sur l'utilisation des technologies de reconnaissance faciale.](#) [Facebook a introduit des changements à ses outils de reconnaissance faciale, en donnant à ses utilisateurs plus de contrôle.](#)

L'Allemagne a publié sa stratégie nationale pour le blockchain. [Le ministère de la santé des Emirats arabes unis développé un système basé sur la blockchain pour partager les évaluations des professionnels de la santé.](#)

Grandes entreprises de la tech : désormais trop grandes ?

Des événements au cours des derniers mois ont démontré l'intérêt accru des autorités de la concurrence aux Etats-Unis, dans l'UE, en Australie, en Corée du Sud, au Japon, et ailleurs, pour les grandes entreprises technologiques. La principale question sur laquelle s'interroge ces agences est la suivante : ces grandes entreprises profitent-elles indûment de leur position dominante sur le marché, et comment peut-on arrêter ce phénomène ?

Quatre entreprises technologiques – Amazon, Apple, Google et Facebook – sont au cœur de ces préoccupations. En plus de leur taille, part de marché actuelle, et rythme d'expansion, chacune de ces entreprises a suscité des inquiétudes de la part des autorités par rapport à leur position dominante.

L'accès d'Amazon à d'immenses quantités de données sur les consommateurs

Amazon est le site de e-commerce le plus populaire au monde. Il réunit 1.2 milliards de clients, possède la moitié des infrastructures de cloud public au monde, et étend ses activités au monde physique comme l'illustre son acquisition de la chaîne de supermarché américaine Whole Foods.

La principale inquiétude des autorités de la concurrence par rapport à Amazon est que l'entreprise favoriserait ses propres produits par rapport à d'autres vendeurs sur sa plateforme. L'autorité européenne a récemment lancé une enquête concernant la double position d'Amazon, en tant que plateforme et en tant que vendeur. L'UE souhaite savoir si Amazon utilise des données commerciales sensibles d'autres vendeurs pour booster ses propres ventes, et en favorisant les publicités relatives à ses propres produits. Aux Etats-Unis, le panel antitrust de la Chambre de représentants a posé à l'entreprise les mêmes questions dans le cadre d'une autre enquête.

L'influence d'Apple sur son AppStore

Concernant Apple, le principal sujet de préoccupation pour les autorités de la concurrence concerne son AppStore, et le contrôle que l'entreprise y exerce. Du côté des fournisseurs d'applications, Spotify a soumis une plainte contre Apple auprès de l'UE, en avançant qu'Apple a offert un traitement préférentiel à son propre service de streaming de musique. Un de leurs principaux arguments est qu'Apple demande une taxe de 30% aux fournisseurs d'apps via leur système de paiement in-app. Cette question fait également l'objet d'une investigation du Département de justice américain et de l'autorité de la concurrence néerlandaise.

D'autres plaintes similaires ont été soumises par des fournisseurs d'apps de contrôle parental au sein de l'UE, en Russie et aux Etats-Unis. Dans une affaire similaire, la Cour suprême des Etats-Unis a récemment statué que des consommateurs pouvaient déposer une plainte collective

contre Apple pour avoir augmenté artificiellement le prix des applications.

Les pratiques de Google en matière de recherche en ligne et de publicité

Google fait l'objet d'enquêtes pour des pratiques anti-concurrentielles en raison de son monopole sur le marché des moteurs de recherche. L'entreprise contrôle environ 90% des recherches au niveau mondial. La Federal Trade Commission (FTC) avait lancé une procédure contre Google après que l'entreprise ait favorisé ses propres résultats, mais pour finalement conclure que cette pratique n'avait pas produit de dommages pour les consommateurs. En 2017, l'autorité de la concurrence européenne a donné une amende de 2.4 milliards d'euros à Google pour avoir favorisé son service d'achat en ligne par rapport à ses concurrents dans les résultats du moteur de recherche.

Google domine également le secteur de la publicité en ligne, qui représente d'ailleurs sa plus grande source de revenus. Google vend le plus de publicités en ligne, et est l'un des plus grands fournisseurs d'informations d'analyse. Ainsi, selon ses concurrents, Google exerce du contrôle sur le marché et force les entreprises à utiliser ses technologies et à acheter ses espaces de publicité à travers Google. La Commission européenne a reconnu ce constat et a imposé une amende de 1.49 milliards d'euros à Google pour pratiques abusives dans le secteur de la publicité en ligne.

Un autre domaine dans lequel Google est en position dominante concerne son système Android, actuellement utilisé sur près de trois quarts des smartphones dans le monde. Google utilise sa position pour accroître la domination de son moteur de recherche en contraignant les fabricants de téléphone de mettre en évidence son moteur de recherche et en préinstallant la suite d'applications Google. Compte tenu du fait que les fabricants de téléphone sont forcés d'avoir recours au système Android, Google est en position favorable pour contraindre les fabricants à accepter des conditions commerciales déséquilibrées. Pour ces pratiques illégales, la Commission européenne a imposé une amende de 4.34 millions d'euros.

La quête de Facebook pour plus d'acquisitions

Avec plus de 2.2 milliards d'utilisateurs actifs tous les mois, et une part de marché mondial dans les réseaux sociaux de près de 70%, Facebook continue de poursuivre

ses acquisitions visant à maintenir son leadership pour les années à venir. Ses efforts d'expansion dans le secteur financier à travers sa monnaie virtuelle Libra et ses projets de lancement d'une nouvelle plateforme de streaming en octobre, Facebook a éveillé l'intérêt des autorités de la concurrence depuis un certain temps désormais.

Suite à l'enquête de la FTC concernant les pratiques de Facebook en matière de vie privée, la FTC a imposé une amende de 5 milliards de dollars, ainsi qu'un contrôle plus strict de l'entreprise. En parallèle, la FTC a annoncé une investigation dans les acquisitions par Facebook de plus de 70 entreprises, applications, et start-ups au cours des 15 dernières années, notamment l'achat de Instagram en 2012 pour un milliard de dollars, et de WhatsApp en 2014 pour 19 milliards de dollars.

Les procédures antitrust aux Etats-Unis

Bien que les amendes imposées à Amazon, Apple, Google et Facebook soient élevées, elles ne sont pas considérées comme suffisamment efficaces par les autorités et notamment la FTC. Une des raisons étant que le droit de la concurrence américain requiert que le consommateur subisse un tort réel pour que la conduite soit réprimandée, ce qui est difficile à prouver dans le marché en ligne.

L'été dernier cependant, après une pression accrue de l'opinion publique contre les conduites anti-concurrentielles de la Big Tech, le gouvernement américain a accéléré ses efforts. La FTC et la division antitrust du Département de la justice ont ouvert des enquêtes contre les grandes entreprises technologiques, et se sont partagés le contrôle de ces entreprises, la FTC étant chargée de Amazon et Facebook, tandis que le département de la justice suivrait Google et Apple. De plus, le comité chargé des questions juridiques de la Chambre des représentants a lancé une enquête bipartite sur ces quatre entreprises, et a formellement sollicité des documents, notamment la correspondance des PDG depuis plusieurs années.

Au niveau des Etats, les procureurs de 48 Etats américains, le district de Columbia et Puerto Rico ont officiellement ouvert une enquête antitrust contre ces grandes entreprises. Google fait l'objet d'une procédure concernant ses pratiques publicitaires, même si des éléments indiquent que le champ pourrait être étendu. Facebook fait l'objet d'une enquête concernant ses pratiques d'acquisition, qui mettent en danger les données des utilisateurs, réduisent la qualité du choix offert aux consommateurs et augmentent le prix de la publicité.

Ces enquêtes sont encore à leur début et pourront s'étendre sur plusieurs années. Leurs critiques pointent du doigt le fait que leur rythme lent rendra obsolète leurs conclusions, et donnera aux entreprises la possibilité

d'adapter leurs pratiques avant même que les autorités ne les sanctionnent.

Les procédures antitrust au sein de l'UE

La Commission européenne a également été proactive dans la mise en œuvre du droit de la concurrence contre les entreprises numériques, et en tendant de modifier leurs pratiques au sein de l'UE.

La commissaire européenne pour la concurrence, Margrethe Vestager, devrait être nommé pour un second mandat le 1er novembre. Vestager aura également pour responsabilité la supervision de la politique numérique européenne en tant que vice-présidente de la Commission, en charge du portefeuille Europe prête pour l'ère numérique, lui offrant ainsi plus de pouvoir et de capacités dans son action avec les entreprises de l'Internet.

Une question de temps

Ce qui est certain, c'est que les autorités de la concurrence devront s'adapter pour protéger efficacement les consommateurs, tandis que les grandes entreprises numériques continuent à défendre et accroître leur part de marché dans le marché global numérique. Le temps ne joue pas en notre faveur.



Les questions technologiques à l'AGNU74 : Plus pour moins...

En septembre, les délégations nationales ont défilé au siège de l'ONU à New York pour les débats de l'Assemblée générale annuelle. A l'agenda, de nombreuses questions prioritaires, comme la réduction de la pauvreté, les conflits violents et la crise climatique. Les questions technologiques ont également été régulièrement à l'ordre du jour.

Au cours des dernières années, les questions numériques ont émergé sensiblement au cours du débat général. De quelques rares mentions des technologies numériques, les dirigeants du monde reconnaissent désormais le potentiel des technologies pour atteindre l'ambitieux Agenda 2030 et améliorer l'existence humaine. En même temps, ils s'inquiètent du détournement de leur utilisation.

Cette année, les discussions de six jours (du 24 au 30 septembre) ont vu les questions technologiques être mentionnées plus de fois que lors des sessions précédentes (voir notre couverture des 73^{ème} et 74^{ème} session). Plus d'un tiers des déclarations nationales (84) mentionnait les TIC, une augmentation de 33.3% par rapport à l'année précédente, et de 79% par rapport à 2017. Les pays européens représentaient un tiers de ces déclarations (30), suivis de la région Asie-Pacifique (24) et de l'Afrique (16).

Et malgré tout, les déclarations de cette année sont restées relativement générales. De nouvelles visions ou des propositions concrètes ne se sont pas fait entendre. Ce caractère vague des déclarations s'est accru par rapport aux années précédentes.

Les questions numériques les plus mentionnées au cours de l'AGNU

La majorité des discours – principalement de la part de pays en développement – a mis l'accent sur **l'impact des technologies numériques pour le développement durable** (41). Leur contribution positive dans des secteurs comme la santé et l'agriculture a été mis en lumière par les représentants de Djibouti et du Ghana. Pour autant, la moitié des 41 déclarations ont aussi porté sur l'accroissement de la **fracture numérique** entre les pays développés et en voie de développement, un des principaux défis pour la transformation numérique.

En ce qui concerne **l'application de technologies numériques innovantes dans les systèmes éducatifs**, une attention particulière a été portée aux systèmes d'e-learning et d'amélioration de la qualité de l'éducation.

Plus d'un quart des délégations (24 discours) ont fait part de leur inquiétude par rapport à la **cybersécurité**, et

notamment la militarisation des technologies numériques (10 de ces discours). La majorité (14) provenait d'Europe, alors que seulement 2 venaient de pays africains (Maurice, Burkina Faso), et un seul d'un pays latino-américain (Trinidad et Tobago). L'Estonie a présenté le cyberspace comme étant un nouvel espace militaire, alors que l'Ile Maurice et le Saint-Siège ont exprimé leurs préoccupations par rapport à la militarisation du cyberspace. Sept pays ont reconnu les menaces que la cybercriminalité représente pour la sécurité et souligné le caractère transnational de la menace.

La **guerre commerciale entre les Etats-Unis et la Chine** a été mentionnée par le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres. Il a alerté que le monde se divisait en deux, avec les deux plus grandes économies mondiales créant des mondes concurrents et séparés, avec leur propre monnaie, règles financières et commerciales, leur propre Internet et capacités d'intelligence artificielle, et leurs stratégies militaires et géopolitiques concurrentes.

En ce qui concerne la lutte contre **le terrorisme et l'extrémisme violent en ligne**, la première ministre néo-zélandaise a noté que, quatre mois après l'appel de Christchurch, un examen avait été conduit pour suivre les progrès réalisés. Le Global Forum to Counter Terrorism (GIFCT) – un effort mené par l'industrie pour contrer l'utilisation des plateformes par les terroristes – va devenir une entité indépendante qui organisera le travail du secteur numérique dans la mise en œuvre de cet appel. De plus, le protocole de réponse aux crises établi le 24 septembre aura pour mission de coordonner et organiser les actions des gouvernements et des entreprises pour lutter contre l'impact numérique des attaques terroristes dans le futur. Dans leurs déclarations à l'AGNU, le Sénégal a réitéré son soutien à l'appel de Christchurch, tandis que le Tadjikistan, la Norvège, et Brunei Darussalam ont exprimé leurs inquiétudes par rapport à la diffusion de contenus terroriste et extrémistes sur Internet.

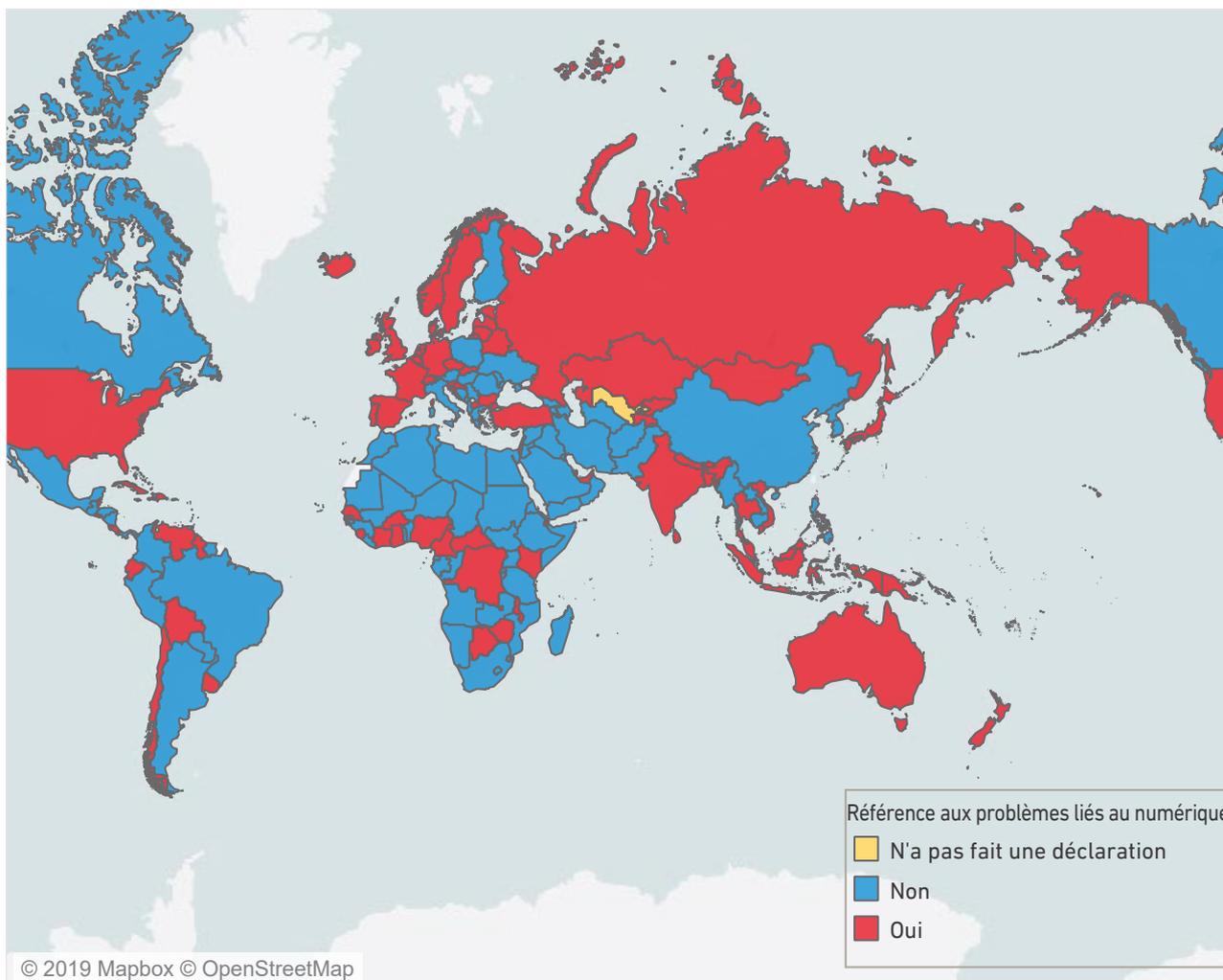
Cette année, moins de déclarations ont fait référence aux technologies numériques et aux droits de l'homme, confirmant une tendance à la baisse par rapport aux années précédentes. Sur 11 discours, près de la moitié ont mentionné la vie privée et la protection des données, alors que

L'autre moitié portait sur la liberté d'expression et l'égalité homme-femme en ligne.

L'année prochaine, l'ONU célébrera son 75ème anniversaire avec une réunion dédiée à réaffirmer un engagement collectif au multilatéralisme. Il reste à voir si la technologie numérique fera partie du « futur dont nous voulons et de l'ONU dont nous avons besoin ».

Pour une analyse détaillée des dimensions numériques de la 74ème session de l'AGNU et d'autres organisations, lisez notre étude sur l'observatoire Digital Watch. [Pour d'autres questions politiques, lisez notre article « Business as usual at the 74th UNGA ».](#)

Référence aux problèmes liés au numérique dans les déclarations de AGNU74



Les représentants des pays marqués en rouge ont fait référence aux questions numériques durant leur discours. Cliquez sur la carte pour plus de contenus et de contextes sur ces questions numériques.

Discussions politiques à Genève

De nombreuses discussions politiques ont lieu à Genève chaque mois. Les développements ci-dessous couvrent les principaux événements du mois de septembre. Pour lire les rapports de ces événements, visitez la section [Past Events sur le site de l'observatoire Digital Watch](#).

Coopération numérique : Genève peut-elle permettre un win-win ? | 2 septembre 2019

Cette conférence a abordé la riche histoire de Genève pour trouver des solutions aux problèmes causés par les nouvelles technologies, et l'impact des technologies sur les vies humaines. Les panelistes ont noté que les cyberconflits d'aujourd'hui et les récents développements technologiques contribuent à de nouveaux types de guerres et nécessitent donc de nouveaux instruments légaux. Ils ont aussi fait référence à la nouvelle Swiss Digital Initiative, qui encouragera des discussions parmi les acteurs en vue

d'étendre les principes et le comportement éthique dans le cyberspace. Les discussions ont aussi mis en lumière la nécessité de s'éloigner du concept de propriété des données, pour plutôt privilégier l'idée d'utilisation des données, et d'aspirer à des solutions gagnant-gagnant lorsque les données sont utilisées et échangées plutôt que contrôlées.

[Lisez nos rapports de la conférence.](#) 

Journée numérique de Genève | 3 septembre 2019

Organisé dans le cadre du 3ème journée nationale suisse du numérique, des acteurs des secteurs public et privé et le monde universitaire ont discuté de l'impact des nouvelles technologies sur nos vies quotidiennes et comment nous pouvons préparer notre effectifs pour les

changements à venir. Les participants ont également discuté de nouvelles façons d'enseigner aux jeunes générations sur la technologie et les moyens de leur fournir une éducation pérenne compte tenu de l'évolution rapide de la technologie.

La vie privée à l'ère numérique | 12 septembre 2019

Les discussions sur la vie privée à l'ère numérique, organisées lors d'un side-event au cours de la 42ème session du Conseil des droits de l'homme (9-27 septembre 2019), ont porté sur les opportunités et défis que les nouvelles technologies, notamment les systèmes de l'IA, apportent au droit à la vie privée et la protection de l'espace civique. Cette discussion éclairait un projet de résolution présenté par l'Allemagne et le Brésil durant le Conseil pour protéger les droits de l'homme en ligne. Mentionnant les questions

de transparence et responsabilité des systèmes d'identité virtuelle, les systèmes de surveillance, et les technologies de reconnaissance faciale, les panellistes se sont accordés sur le fait que bien qu'il n'y ait pas une seule et unique solution à ces problèmes, la réglementation de ces technologies doit s'inscrire dans le cadre des droits de l'homme préexistant. Elle devrait également suivre les principes de nécessité et proportionnalité, tout en tenant en compte des questions de vie privée et de sécurité.

Genève et le futur du multilatéralisme | 16 septembre 2019

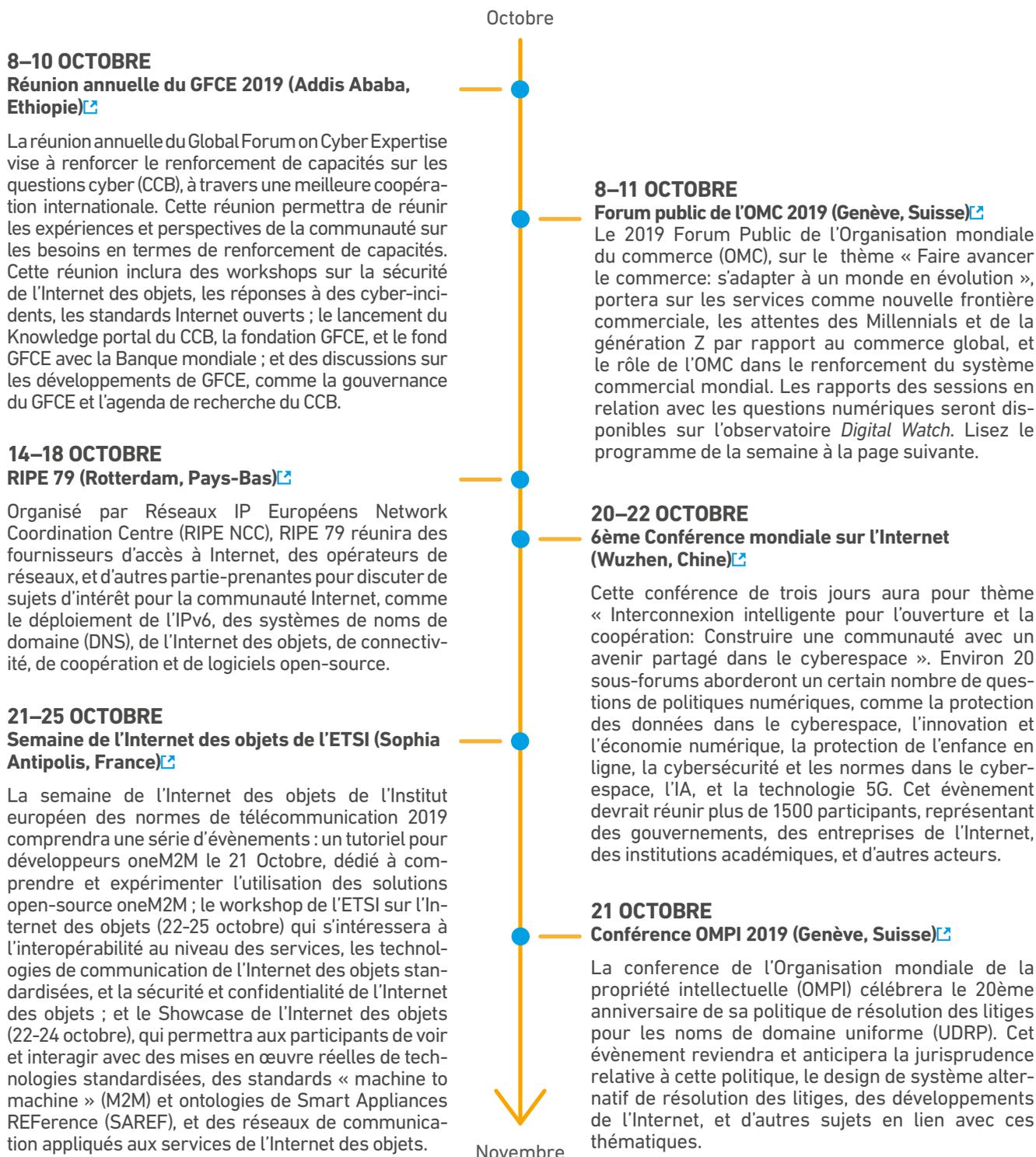
Cet événement, qui célèbre le centenaire de la Ligue des nations, portait sur les défis actuels pour le multilatéralisme. Le système multilatéral, dont plusieurs intervenants considéraient comme un processus politique clé pour répondre aux défis du monde contemporain et trouver des solutions aux problèmes globales, est en transition et doit être adapté aux réalités d'aujourd'hui. Une des solutions qui a émergé de la discussion est de repenser le système

de coopération dans son entièreté dans lequel les partenariats public-privés devraient prendre plus de responsabilités en raison du transfert actuel de pouvoir vers le secteur privé.

[Lisez nos rapports de ces sessions.](#) 

Les principaux évènements à suivre en octobre

Nous analysons l'agenda des évènements de politiques numériques à venir afin d'identifier les discussions à suivre dans le courant des prochaines semaines. Pour certains de ces évènements, l'observatoire publiera des rapports de session, ainsi qu'un rapport final résumant les discussions.



Forum Public de l'OMC: A quoi s'attendre ?

Ayant pour thème « Faire avancer le commerce: s'adapter à un monde en évolution » le Forum public de l'OMC reviendra sur les discussions de l'année dernière sur les changements ayant influencé l'évolution du système commercial, et nous invitera à anticiper le futur et envisager comment le système commercial pour s'adapter aux changements. Voici à quoi s'attendre.

1. Moins de sessions dédiées aux questions de commerce numérique

L'espace dédié aux questions numériques à l'agenda du Forum public de cette année reste considérable. Cependant, il y aura moins de sessions spécifiquement dédiées à ces questions, par rapport aux années précédentes. Un paradoxe ? Certainement, étant donné que les technologies numériques ont été identifiées comme une force motrice pour le progrès économique, rendant la production plus facile, plus efficace et moins coûteuse.

2. Millennials et Génération Z, dites au monde ce que vous pensez !

Qu'est ce que les Millennials et la Génération Z attendent du commerce global ? Cette question, en tant que sous-thème du Forum, est une réelle innovation. Compte tenu du fait que les générations les plus jeunes sont à l'origine de nombreuses innovations clés, il est très bienvenu que leurs opinions soient prises en compte.

3. Le commerce... et les questions environnementales

L'initiative #FridaysforFuture – un mouvement de citoyens inspiré par l'appel à la grève dans les écoles lancé par Greta Thunberg – est devenu le symbole d'un changement des mentalités. Il semble avoir également inspiré le Forum : en résonance avec les développements plus globaux, plus de sessions se concentrent sur les questions environnementales que l'année dernière. La pertinence de ce sujet semble être venu spontanément de la communauté du commerce international. Il sera intéressant de suivre les discussions sur ce sujet.



Vous ne pouvez assister au Forum Public de l'OMC ?

Suivez les mises à jour sur l'observatoire *GIP Digital Watch* : notre équipe de rapporteurs vous offrira des rapports en temps réel des sessions du Forum Public de l'OMC sur le e-commerce et d'autres questions commerciales et numériques.

Ajoutez à vos favoris cette page: <https://dig.watch/wpf2019>

A propos de ce numéro

Le numéro 43 de la newsletter de *Digital Watch*, publiée le 7 Octobre 2019, par la Geneva Internet Platform et DiploFoundation |
Contributeurs: Cedric Amon, Katarina Andjelković, Stephanie Borg Psaila (editor), Andrijana Gavrilović, Pavlina Ittelson, Marco Lotti, Nataša Perućica, Sorina Teleanu | Traducteur de l'édition française: Clément Perarnaud | Design: Aleksandar Nedeljkov, Viktor Mijatović, et Mina Mudrić, Diplo's CreativeLab | Contactez-nous: digitalwatch@diplomacy.edu

Allez plus loin avec nos ressources

Dès que vous apercevez les icônes bleues  cliquez sur la version numérique pour accéder aux sources, ou à plus de contenus.

Sur la couverture

Assemblée générale de l'ONU : les dirigeants du monde prennent position. Credit: Vladimir Veljasević

© DiploFoundation (2019) <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

